

La conseillère d'Etat, présidente de la Cour administrative d'appel de Nancy

Vu le code de justice administrative, et notamment ses articles R. 226-1 et R. 226-5 ;

DECIDE :

Article unique : Sont désignés greffiers de chambre :

- Mme Sabrina ROBINET, attachée d'administration de l'Etat, à la 1^{ère} chambre ;
- Mme Christine SCHRAMM, secrétaire administrative de classe supérieure, à la 2^{ème} chambre ;
- M. Fabrice LORRAIN, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, à la 3^{ème} chambre ;
- Mme Frédérique DUPUY, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, à la 4^{ème} chambre ;
- M. Anthony BETTI, secrétaire administratif de classe supérieure, à la 5^{ème} chambre ;

Fait à Nancy, le 2 septembre 2024

Pascale ROUSSELLE

